Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/05/2026 - 8150 - 1969 B 00049 - 699 200 499 - SEDEC - CONSTRUCTIONS

SAS SEDEC CONSTRUCTIONS

AUDIT

27 MAI 2026 8150.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	11 000	11 000		
	Fonds commercial	762		762	762
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	15 972	4 764	11 207	1 646
	Constructions	163 702	95 999	67 703	72 092
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	618 029	502 806	115 222	143 802
	Autres immobilisations corporelles	469 449	414 105	55 345	61 148
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	6 303		6 303	6 303
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 442		1 442	1 442
	Total de l'actif immobilisé (III)	**1 286 659**	**1 028 674**	**257 985**	**287 195**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	67 393		67 393	59 318
	En-cours de production de biens	1 084 924		1 084 924	768 779
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				191
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	204 452		204 452	324 426
	Autres créances	236 126		236 126	131 477
	Charges constatées d'avance	33 224		33 224	66 819
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	1 208 423		1 208 423	1 158 348
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	219 636		219 636	250 065
	Total de l'actif circulant (IV)	**3 054 178**		**3 054 178**	**2 759 424**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**4 340 837**	**1 028 674**	**3 312 163**	**3 046 619**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 442	1 442
	(2) dont créances à plus d'un an				

AUDIT

CERTIFIE CONFORME



SAS SEDEC CONSTRUCTIONS

2 IMPASSE DE L'AMITIE
35470 PLECHATEL

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

7 Rue de Vezin - CS 24325 - 35043 Rennes Cedex- 02 99 33 06 06
3 rue du Fougeray - BP 30231 - 35502 Vitré Cedex - 02 99 75 04 69
auditconsultants@audit-consultants.com - www.audit-consultants.com

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Bretagne
Commissaire aux Comptes membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique
SARL au capital de 1 000 000 € - SIRET 397843699 00042 - TVA FR 41 397843699d

SAS SEDEC CONSTRUCTIONS

AUDIT

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 090 893	922 227
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**34 167**	**268 666**
	Subventions d'investissement		383
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 165 760**	**1 231 977**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	26 018	19 882
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**26 018**	**19 882**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	112 639	145 767
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 396 600	1 038 576
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322 376	302 664
	Dettes fiscales et sociales	286 436	305 406
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 334	2 347
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**2 120 385**	**1 794 760**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**3 312 163**	**3 046 619**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	34 166,72	268 665,98
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	661 216	662 698
(2)	Dont emprunts participatifs		

ANNEXES

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique ne mérite d'être signalé.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 312 163** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 169 366** euros et un total **charges** de **4 135 200** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **34 167** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Cette première application constitue un changement de règlementation comptable.
Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à la valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Construction : 10 à 20 ans
- Agencements et constructions : 5 à 15 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Engagements de retraite

La Société n'a pas d'engagement de pensions ou de compléments de retraite envers son personnel. Son seul engagement, aux termes de la Convention Collective Nationale du bâtiment, est de verser à son personnel une indemnité lors de son départ en retraite.
En ce qui concerne les ouvriers, l'indemnité de départ à la retraite est versée par la PRO BTP. Aucune indemnité n'est donc provisionnée à ce titre. Pour les catégories CADRES et ETAM, une indemnité est due lors du départ en retraite.
Au 31/12/2025, le passif social a été estimé à 144 767 €.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	14 476				2 714	11 762
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**14 476**				**2 714**	**11 762**
CORPORELLES	Terrains	5 174		10 798			15 972
	Constructions sur sol propre	125 374					125 374
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	36 978		1 350			38 328
	Instal technique, matériel outillage industriels	638 232		3 386		23 590	618 029
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	428 438		26 696		15 228	439 906
	Matériel de bureau, mobilier	36 739		890		8 085	29 544
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 270 934**		**43 120**		**46 903**	**1 267 152**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	6 303					6 303
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 442					1 442
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**7 745**					**7 745**
	TOTAL	**1 293 155**		**43 120**		**49 617**	**1 286 659**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	13 714		2 714	11 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**13 714**		**2 714**	**11 000**
CORPORELLES	Terrains	3 527	1 237		4 764
	Constructions sur sol propre	53 645	5 716		59 360
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	36 615	23		36 639
	Instal technique, matériel outillage industriels	494 430	31 966	23 590	502 806
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	367 724	32 795	15 228	385 291
	Matériel de bureau, mobilier	36 304	595	8 085	28 814
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**992 246**	**72 331**	**46 903**	**1 017 674**
	TOTAL	**1 005 960**	**72 331**	**49 617**	**1 028 674**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement a la fin de l'exercice
	Differentiel de duree et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Differentiel de duree et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	19 882	15 940	9 804	26 018
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**19 882**	**15 940**	**9 804**	**26 018**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	410		410	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**410**		**410**	
	TOTAL GENERAL	**20 292**	**15 940**	**10 214**	**26 018**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		15 940	9 804	
	- financières			410	
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 442	1 442	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	204 452	204 452	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 830	24 830	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	196 248	196 248	
	Débiteurs divers	15 048	15 048	
	Charges constatées d'avance	33 224	33 224	
	TOTAL DES CREANCES	**475 244**	**475 244**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	112 639	50 070	62 569	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	322 376	322 376		
	Personnel et comptes rattachés	47 743	47 743		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 815	106 815		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	113 259	113 259		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 619	18 619		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	2 334	2 334		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**723 785**	**661 216**	**62 569**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	60 094
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 850,00	20,0000	37 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**1 850,00**	**20,0000**	**37 000,00**

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	37 000				37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	3 700				3 700
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	922 227	168 666			1 090 893
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	268 666	(268 666)		34 167	34 167
Subventions d'investissement	383			(383)	
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 231 977**	**(100 000)**		**33 783**	**1 165 760**

Date de l'assemblée générale 10/06/2025

Dividendes attribués 100 000

[1] dont dividende provenant du résultat n-1 100 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 131 977

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 131 977

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (66 217)

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		**116 997**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**173**
Icne emprunts	173	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**35 701**
Fournisseurs, factures non parvenues	35 701	
Dettes fiscales et sociales		**79 423**
Personnel, congés à payer	10 346	
Personnel, primes à payer	32 738	
Charges sur congés payés	4 138	
Organismes sociaux, charges à payer	18 006	
Etat, autres charges à payer	14 194	
Autres dettes		**1 700**
Clients, avoirs à établir	1 700	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		33 224	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		33 224	

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4
	Professions intermédiaires		1
	Employés		4
	Ouvriers		16
	TOTAL		**25**

SEDEC CONSTRUCTIONS
Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de 37.000 €uros
Siège Social : 2 impasse de l'Amitié – Le Châtellier
35470 PLECHATEL
RCS RENNES 699 200 499

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 01 AVRIL 2026

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

1. L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 34.166,72 €uros de la façon suivante :
 - Au compte « autres réserves » 34.166,72 €

Nous vous proposons de bien vouloir approuver ces affectations et répartitions.

Compte tenu de cette affectation, l'associée unique constate que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 1.166.143,39 €uros.

2. D'autre part, conformément à la loi, il est rappelé les distributions suivantes, intervenues au cours des trois derniers exercices :

- exercice clos le 31/12/2024 100.000,00 €
- exercice clos le 31/12/2023 120.000,00 €
- exercice clos le 31/12/2022 /

Le Président

